

La gazette des capellorémyens

Octobre - novembre 2022

lagazettedescapelloremyens@gmail.com

Fermetures mairie et agence postale : Le samedi 22 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 19 novembre et le samedi 3 décembre.

Commémoration armistice du 11 novembre 1918 : rendez-vous le **vendredi 11 novembre** devant la mairie à **9h45**.

Cérémonie OPEX : Le dimanche 23 octobre, rendez-vous à la salle des fêtes à **10h15**. Départ du défilé à 10h30, dépôt de gerbe au monument aux morts, 11h célébration à l'église, 11h45 vin d'honneur au gîte du Fleuret suivi du repas.

Messe : Le dimanche 27 novembre à 11h.

La fibre arrive dans notre village : Vous pouvez dès à présent vérifier l'éligibilité de votre adresse à la fibre en vous connectant sur : <https://lafibrearrivechezvous.fr>. Si vous êtes éligible, vous aurez le choix entre plusieurs opérateurs. Les travaux de raccordement à l'identique de ce que vous avez actuellement sont gratuits.

L'estafette Orange sera présente sur notre commune **le lundi 7 et le mardi 8 novembre de 10h à 18h sur la place de l'église**. Vous pourrez tester l'éligibilité de votre ligne, Orange vous présentera également tous les avantages du passage à la fibre ainsi que l'installation chez les particuliers.

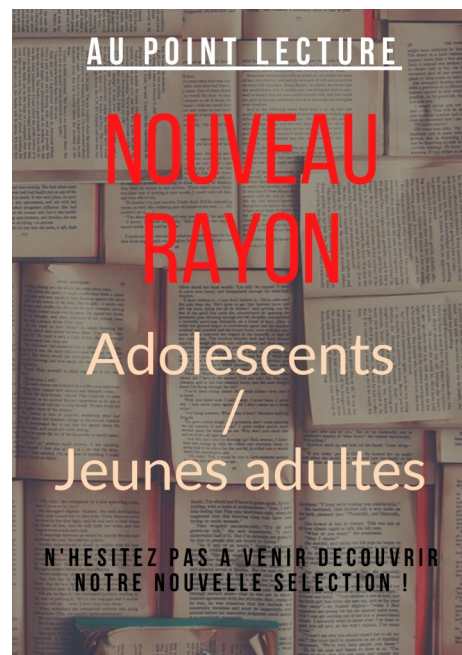
Maisons fissurées, recensement des sinistrés : Après un été marqué par plusieurs vagues de canicule, vous avez peut-être constaté que des fissures sont apparues sur les murs extérieurs ou intérieurs de votre maison. Ces fissures peuvent être liées à un phénomène naturel lié au retrait et au gonflement des argiles situés dans le sous-sol. Si vous êtes concernés, il convient de ne pas déclarer de sinistre à votre assureur tant que la commune n'est pas reconnue en état de catastrophe naturelle. Vous êtes invités à transmettre à la mairie, le plus rapidement possible, un dossier comportant un courrier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle avec votre numéro de téléphone, ainsi que votre adresse postale et électronique. Joindre des photos des fissures observées, la date de leur apparition, tout élément utile comme la nature du sol, etc.... ce dossier peut-être transmis soit à l'accueil soit par mail mairielachapellestre-my@wanadoo.fr. La commune procèdera ensuite à une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès du ministère de l'Intérieur. La commune de la Chapelle Saint Rémy est adhérente de l'Association des Communes Sarthoises Maisons Fissurées, qui agit auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle dans un maximum de communes sarthoises.

Permanences déchets verts : Le samedi 29 octobre, le 12 novembre, le 26 novembre et le 10 décembre de 10h à 12h. Les déchets verts et uniquement les déchets verts (tonte, déchets de taille, herbe, fleurs abîmées, petit bois...) pourront être déposés sur la plateforme lors des permanences. L'accès se fera par la rue des cyclamens, la Meaulerie... chemin plus carrossable que celui dans le bois derrière le stade. Nous vous demanderons juste de remplir un formulaire et de signer. Nous rappelons que ce service est réservé aux habitants de La Chapelle Saint Rémy, que le volume déposé soit raisonnable (nous contacter en cas de doute) et qu'il s'agit uniquement de déchets verts.

Point lecture : Le point lecture sera fermé du samedi 29 octobre après la permanence (de 11h à 12h) jusqu'au dimanche 6 novembre. Réouverture le lundi 7 novembre.

Le point lecture organise un débat littéraire ados le mercredi 26 octobre à partir de 14h au point lecture. Venez avec votre livre pour le présenter aux autres participants. Gratuit, un goûter vous sera offert.

Le point lecture organise également un débat littéraire adulte le samedi 19 novembre à partir de 15h30 au bar (chez Stéphanie). Entrée totalement gratuite. Amener votre livre pour en discuter et le présenter aux autres.



Move games friends : Halloween

SOIRÉE EPOUVANTE

29 Octobre 2022

À partir de 20h jusqu'à 22h30
Départ circuit Place de l'Eglise, La Chapelle Saint-Remy

Enfants sous surveillance parentale
Interdit au moins de 11 ans
Buvette en fin de parcours

2€



Ne pas jeter sur la voie publique

Halloween Enfants

30 Octobre 2022

Rendez-vous à 14h
Place de l'Eglise, la Chapelle Saint-Remy

Gouter offert par
l'association MGF

2€



Ne pas jeter sur la voie publique

Comité des fêtes : Bourse aux jouets



Bourses aux Jouets et Puéricultures

Samedi 5 et
Dimanche 6
Novembre 2022.

9h à 18h

A partir de 7h pour les
exposants

Salle Camille Saint Saens



Le Masque
Reste conseillé



Inscription :

- Tel : 06.59.47.25.99

- Mail : cdf@lachapellestremy@gmail.com

2€ la table
2 tables par personne



USCR : Loto

LA CHAPELLE-SAINT-RÉMY



Salle des fêtes
JEUDI 10 NOVEMBRE 2022
20H00 Animé par **Éric**

Accessible dès 18h30

Des nombreux bons d'achats sont à gagner
allant de **25€** et jusqu'à **350€** !
Ainsi que notre traditionnel panier garni apéro !

Tarifs

1 carton : 3 €
3 cartons : 8 €
7 cartons + 1 gratuit : 16 €
10 cartons + 2 gratuits : 20 €
1 planche : 12 €
2 planches : 20 €

Loto +
1 feuille : 2 €
3 feuilles : 5 €

Partie spéciale
1 carton : 2 €
3 cartons : 5 €

Buvette et restauration sur place

La mini ferme des Dahlias : Rallye photo



C'est les vacances de la
tous saint



Venez participer à une aventure
originale en famille ou entre amis !

LA MINI FERME DES DAHLIAS
SUR RÉSERVATIONS AU 06-70-40-62-69
ACCÈS CHEMIN DES VAUPOIS
72160 LA CHAPELLE SAINT REMY



Démarcheurs installation fibre : Des démarcheurs pour l'installation de la fibre circulent sur la commune, des administrés nous ont fait part de cette information... Attention à bien vérifier que ces démarcheurs sont accrédités par votre opérateur, soyez prudents, ne leur montrez pas de documents confidentiels tels que factures ou coordonnées bancaires... Nous vous conseillons de passer directement par un opérateur pour demander l'installation. Soyez vigilants.